



En partenariat avec le



INDICATEURS D'ACTIVITÉS
SOCIO-ÉCONOMIQUES
DE 20 FESTIVALS BRETONS

Etude 2009-2012



INTRODUCTION	5
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES 20 FESTIVALS EN 2012	6
▲ CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE	6
▲ CONTEXTE TEMPOREL	8
▲ CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE	9
▲ LES PUBLICS	11
CARACTÉRISTIQUES BUDGÉTAIRES EN 2012	12
▲ LES PRODUITS EN 2012 : UN AUTOFINANCEMENT À 70%	12
▲ 2 LECTURES DES CHARGES EN 2012	15
PRINCIPALES EVOLUTIONS 2009-2012	20
▲ LES EVOLUTIONS DES PRODUITS : UNE CROISSANCE DE 18%	20
▲ LES EVOLUTIONS DES CHARGES : UNE HAUSSE DE 22%	22
L'APPROCHE BUDGÉTAIRE DES DÉMARCHES DÉVELOPPEMENT DURABLE	25
CONCLUSION	26
BIBLIOGRAPHIE	27
ANNEXES	28

INTRODUCTION

Quatre ans après la première étude sur les schémas économiques 2009 de 20 festivals engagés pour le développement durable et solidaire, le Collectif Fedds Bretagne a reconduit auprès de ses festivals membres une étude socio économique sur les éditions 2009 à 2012. Entre février et septembre 2013, les festivals ont ainsi collecté leurs données budgétaires tout en élargissant l'enquête à un relevé d'informations sur l'emploi et le bénévolat, la période et l'ancienneté, les sites et l'implantation, la fréquentation et la politique tarifaire, la relation aux artistes ou encore les actions culturelles développées par les différentes manifestations.

Cette synthèse présente les principales caractéristiques budgétaires 2012 de 20 festivals¹ membres et les évolutions² sur la période 2009 à 2012.

La grille budgétaire a été retravaillée par le Collectif afin de lire plus clairement le projet artistique et le projet culturel ; les différentes catégories de charges techniques ont également été distinguées.

L'étude menée en partenariat avec le CNV permet la comparaison avec un échantillon national de festivals³ sur la base de la grille commune⁴.

Les festivals du Collectif ont exprimé plusieurs questionnements qui ont guidé le travail d'analyse de cette étude :

- Quels sont les structurations, tendances et équilibres économiques des festivals en Bretagne en 2012 ? Quelles sont les évolutions du secteur, à l'échelle régionale et nationale, depuis 2009 ?
- Quelle analyse spécifique chaque festival peut-il faire de son propre schéma économique ?
- Quels sont les leviers de cette économie en Bretagne ? A quels niveaux se situent les fragilités ?
- Quels sont les indicateurs caractéristiques pour mesurer l'activité socio-économique des festivals d'une part, les impacts des démarches de développement durable et plus globalement leurs plus-values d'autre part ?
- Quelles sont les perspectives d'évolution des budgets à moyen et long terme ?
- Est-on en capacité d'y répondre individuellement et collectivement ?
- Comment anticiper les évolutions et quelles réponses, à la fois spécifiques et collectives, y apporter ?

Par ailleurs, au regard de la spécificité qui les réunit au sein du Collectif, certains festivals ont observé les impacts budgétaires de leur démarche de développement durable. Les premières conclusions sont également présentées dans ce document.

1 Algues au Rythme, Astropolis, Au Pont du Rock, Bonus, Festival de Buguelès, Festival du Bout du Monde, Festival de Cornouaille, Festival Fisel, Festival Interceltique de Lorient, Mythos, Festival Panoramas, Festival Photo La Gacilly, Temps Fête, La Gallésie en Fête, Le Grand Soufflet, Les Bordées de Cancale, Les Rencontres Trans Musicales, Quartiers d'Eté, Travelling et Yaouank

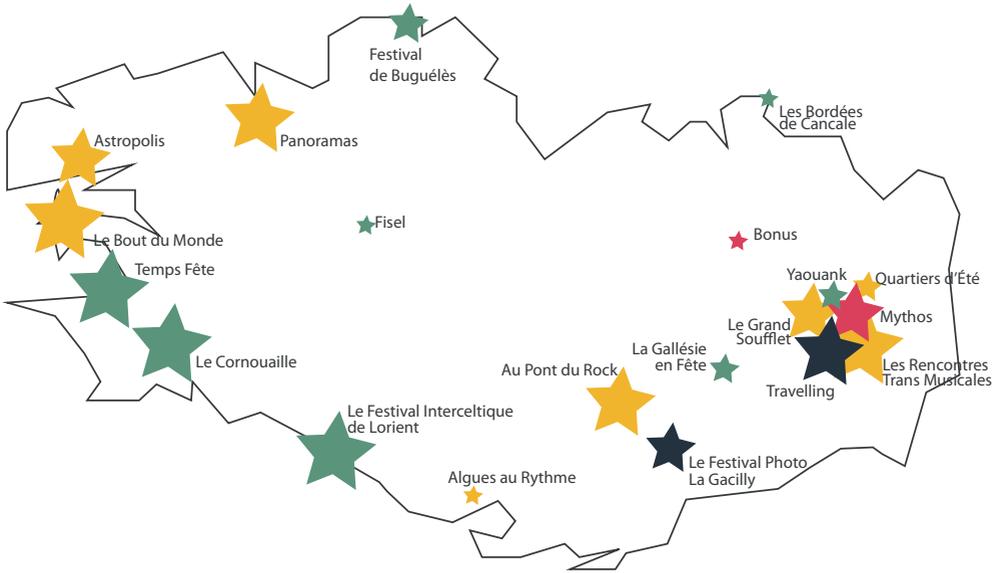
2 Pour les évolutions, l'échantillon retenu permet de comparer les 17 festivals communs aux années 2009 à 2012, en dehors des deux festivals qui ont une périodicité biennale - BUGUELES et TEMPS FETE - et de BONUS qui est apparu en 2011.

3 Cf. bibliographie page 27.

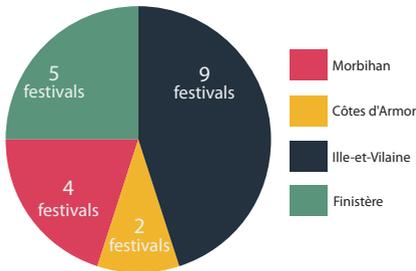
4 Cf. grilles du CNV et du Collectif en annexe p.28-31

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES 20 FESTIVALS EN 2012

▲ CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE



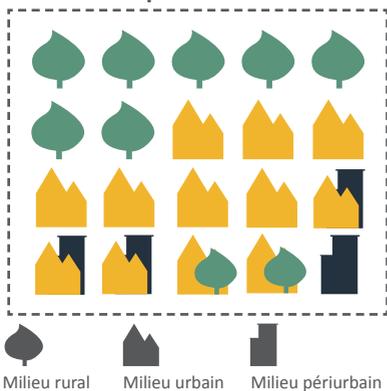
Les 20 festivals de l'étude, par esthétique dominante et budget 2012



Répartition des 20 festivals par département

Les domaines d'implantation et la localisation des festivals représentent des facteurs spécifiques et différenciateurs qui se traduisent en termes d'aménagements techniques, de contraintes énergétiques, de sécurité et d'accessibilité à traiter, voire de réglementations particulières à prendre en compte.

Milieux d'implantation



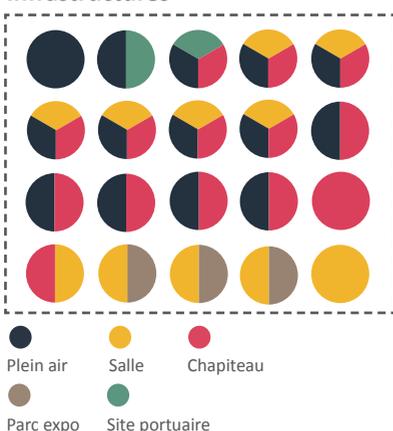
62% des festivals sont implantés en milieu urbain.

Configurations



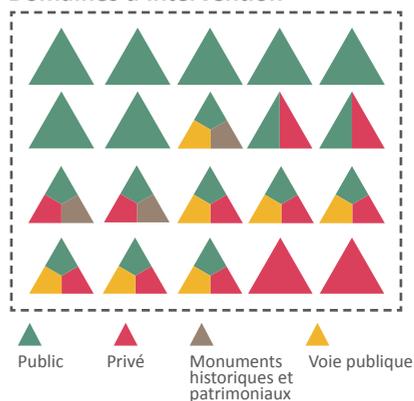
Les festivals en configuration intérieure et couverte sont plus nombreux (90%).

Infrastructures



Les festivals du Collectif investissent en moyenne 12 lieux par édition. Une majorité de festivals est concerné par une installation mixte en plein air, en salle et sous chapiteau. Plus de 80 % se déroulent dans des sites à aménager.

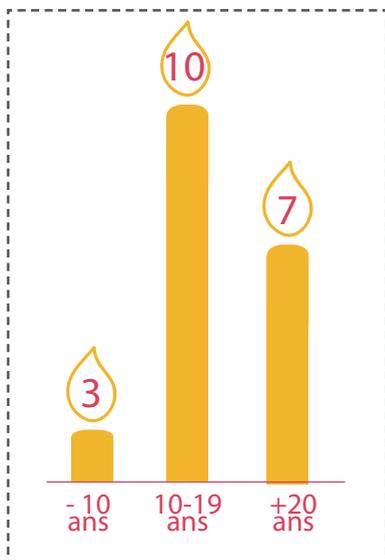
Domaines d'intervention



L'implantation des festivals sur le domaine public reste majoritaire, mais ils sont 50% à être concernés par l'utilisation mixte de lieux, en domaine public et privé.

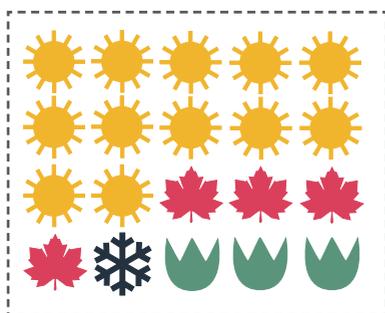
▲ CONTEXTE TEMPOREL

Ancienneté



Répartition par nombre d'éditions

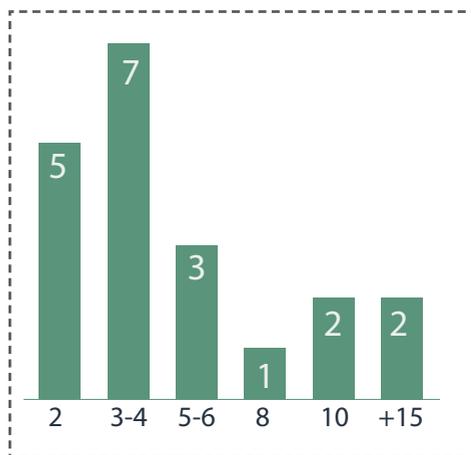
Saisonnalité



Les festivals en Bretagne se concentrent sur la période estivale (60%), mais ils s'étalent sur toutes les saisons de l'année. 35 % se déroulent au cours d'une saison culturelle de lieux.

Les festivals sont toujours bien implantés dans le paysage culturel breton, avec en moyenne 23 éditions (1990). 60% des festivals ont plus de 15 éditions à leur actif.

Durée



Répartition par la durée en jour

La durée moyenne en 2012 est de 11 jours. Les festivals s'étalent de 2 à 122 jours¹. 60% des festivals durent moins de 5 jours.

¹ Le festival Photo de La Gacilly.

▲ CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

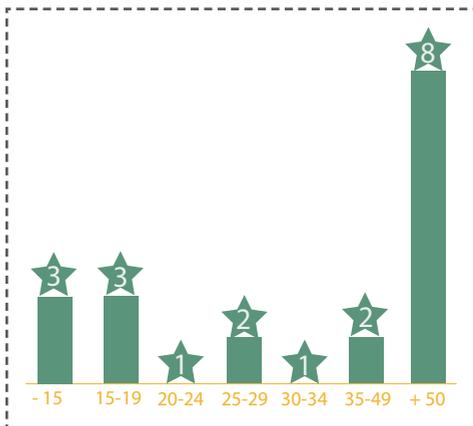
► Les domaines et propositions artistiques

Les esthétiques



- ★ Musiques actuelles
- ★ Musiques traditionnelles et du monde
- ★ Théâtre et pluridisciplinaire
- ★ Arts visuels

Les propositions artistiques

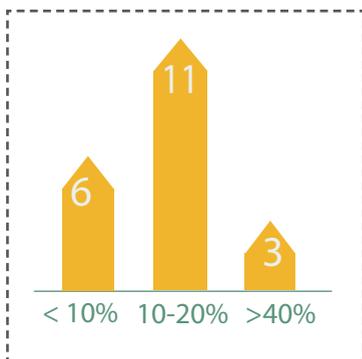


Répartition par nombre de propositions artistiques

📌 En moyenne, les festivals du Collectif programment chacun 47 propositions artistiques différentes, avec une médiane à 33. La moyenne est supérieure à celle du national du fait du poids accru de quelques festivals proposant plus de 100 artistes/groupes.

► Les structures organisatrices

19 festivals sur les 20 sont organisés par une structure associative.



Répartition par part des frais de fonctionnement

📌 Les frais de structure représentent en moyenne 18% des dépenses. Ces frais de fonctionnement, qui comprennent l'emploi des salariés permanents, s'étalent de 1 à 48% selon les festivals.

► Les licences d'entrepreneur du spectacle

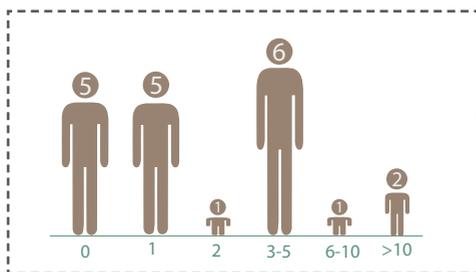


85% des festivals possèdent les licences de diffusion et de production. 20% sont également exploitants de lieu.

► L'emploi permanent en augmentation

En 2012, l'activité des festivals a généré 69 emplois permanents, soit une moyenne de plus de 3 emplois permanents par festival.

Leur activité saisonnière a créé plus de 100 emplois équivalents temps plein, dont 18 CDD de plus de 6 mois et 1200 CDD d'usage, et a eu recours à près de 100 stagiaires.



Répartition par nombre de salariés

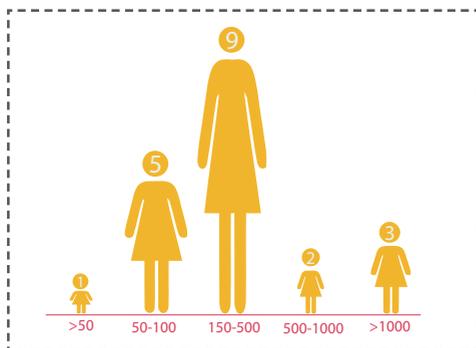
50% des festivals fonctionnent avec moins d'1 salarié permanent.

45 % des festivals emploient 3 salariés ou plus à l'année.

Avec une augmentation de 20 % du nombre de salariés, les festivals ont fortement structuré leur équipe.

► Le bénévolat : une mobilisation indispensable

Ces 20 festivals ont également mobilisé près de 9 000 bénévoles, soit près de 450 en moyenne.



Répartition par nombre de bénévoles

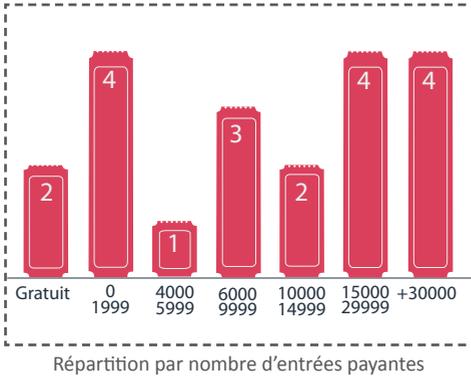
30% des festivals collaborent avec moins de 150 bénévoles; un quart en mobilisent plus de 500.

Une majorité des festivals accueillent de 150 à 500 bénévoles pour leur organisation, avec une moyenne de 30 bénévoles investis toute l'année.

▲ LES PUBLICS

► La fréquentation

En 2012, la fréquentation cumulée des 20 festivals totalise plus de 1 600 000 spectateurs accueillis, représentations payantes et gratuites comprises.



2 des 20 festivals du Collectif sont gratuits.

Pour les 18 autres, la fréquentation payante par festival s'établit en moyenne à près de 18 000 entrées et la médiane à un peu plus de 15 000. Cette fréquentation payante est supérieure à celle affichée au national : moyenne de l'ordre de 15 000 et médiane à 7 000.

► Les actions culturelles

16 festivals sur 20 mènent des actions culturelles.

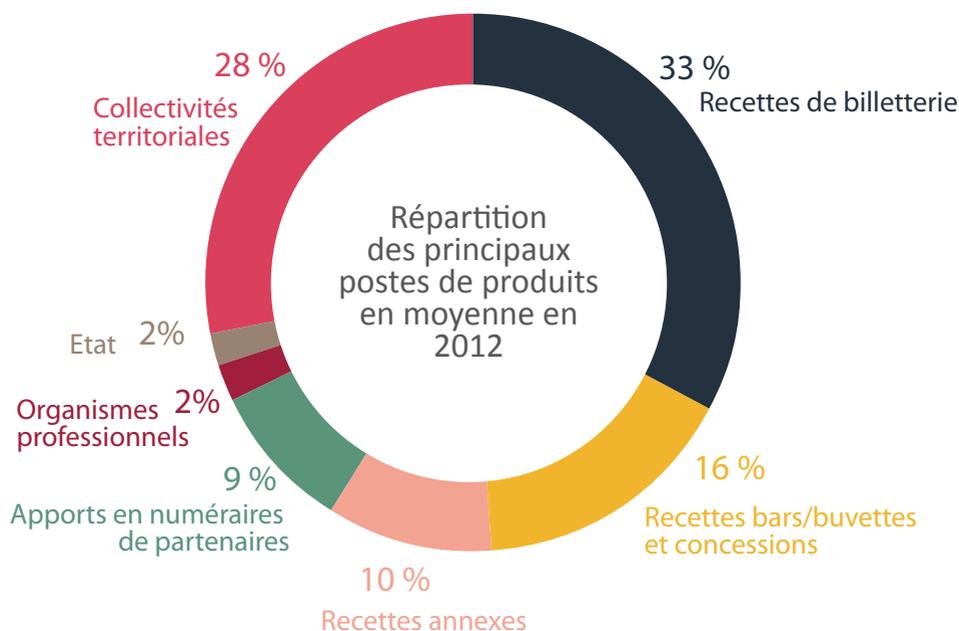


Ces propositions confirment le rôle d'acteur culturel des festivals qui dépasse celui de diffuseur, se restreignant à l'activité de diffusion. Elles induisent des rapports différents aux publics et des postures différentes, parfois inhabituelles pour ces derniers :

- en favorisant **l'accès aux propositions artistiques** au-delà de la politique tarifaire, les festivals participent à l'élargissement de leurs publics : propositions gratuites, spectacles hors les murs (en prison, à l'hôpital, à la piscine, avec les gens du voyage...), visites guidées...
- en les amenant à **découvrir un art ou une culture par d'autres approches** : croisement de formes artistiques (ciné-concerts...), diversification des formes culturelles (ateliers : cuisine, loisirs sportifs, conférences, ateliers artistiques),...
- en s'adressant plus particulièrement aux **publics jeunes** : accueil de groupes de jeunes (GPAS, PJJ...), collaborations avec des scolaires, activités culturelles et artistiques réservées aux enfants...
- en permettant de **s'initier ou de renforcer une pratique artistique et/ou culturelle** : ateliers de pratique artistique (éducation à l'image, danse, chant traditionnel...), stages, veillées chantées, soutien aux pratiques amateurs (tremplins...), créations artistiques impliquant des habitants...
- en proposant des **espaces de dialogue, de réflexions, d'expressions artistiques et culturelles** : débats et conférences, rencontres avec des artistes, échanges inter-culturels, conférences-concerts, collectage, espaces d'expression artistique...



▲ LES PRODUITS EN 2012 : UN AUTOFINANCEMENT À 70%



- ↳ Les 20 festivals du Collectif se financent en moyenne à 30% par les collectivités publiques et à 70% par autofinancement, qui provient :
- de leurs recettes de billetterie (33%)
 - des produits des bars/buvettes (16%)
 - d'autres recettes annexes (produits dérivés...) (10%)
 - de l'apport en numéraire des partenaires privés (9%)
 - du soutien des organismes professionnels (2%)

- ↳ Les festivals du Collectif se caractérisent par :
- un soutien fort des collectivités territoriales : 28% (contre 22% pour le panel national)
 - un poids important des recettes bars/buvettes et concessions : 16% en Bretagne (contre 11%)
 - des recettes de billetterie à 33% (contre 40%).

1 NB : Les données budgétaires traitées n'intègrent pas les valorisations

► 1/3 de recettes de billetterie¹



Montant moyen des recettes de billetterie par festival



Prix moyen du billet par entrée payante

- ⤵ La part des recettes de billetterie représente en moyenne 33% (contre 40% pour le panel national).

La construction de la recette billetterie par les festivals bretons privilégie davantage le volume que le prix :

- le nombre moyen d'entrées payantes est nettement supérieur (18 000 contre 15 000)
- tandis que le prix moyen par entrée payante est plus faible (16€ contre 24€).

Ces observations peuvent être mises en relation avec le soutien plus fort des collectivités publiques (30% contre 24%).

► 9% de partenariats privés



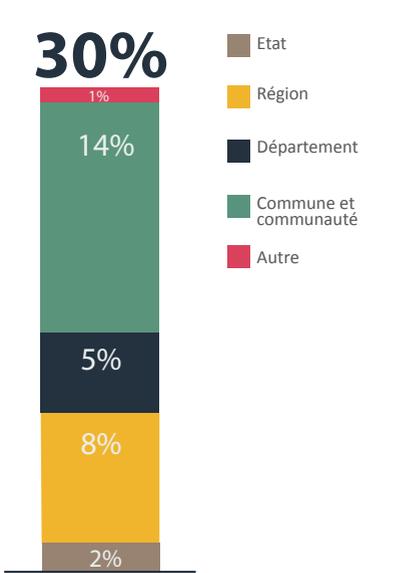
Apports en numéraire des partenaires

- ⤵ L'apport en numéraire des partenaires privés est inférieur à 10% du budget pour les membres du Collectif.

Le montant moyen par festival est de l'ordre de 80 000€ en Bretagne contre 115 000€ au national.

1 NB : intègre les 2 festivals gratuits, ce qui fait baisser la moyenne

► Collectivités publiques : des communes bien présentes



Répartition des produits des collectivités
Moyenne 2012

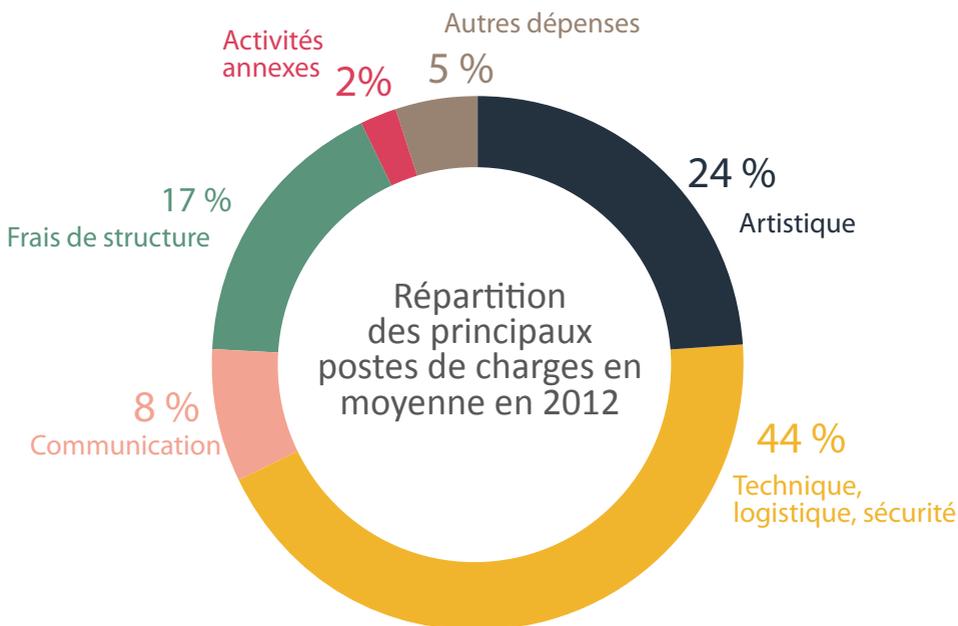
- 30% du financement total provient des partenaires publics :
- 2% de l'Etat
 - 28% des collectivités territoriales dont :
 - 8% pour la Région
 - 5% pour les départements
 - 14% pour les communes et leurs groupements
 - et moins de 1% pour les autres dispositifs territoriaux
- Aucun financement de l'Europe.

Les aides de l'Etat ne concernent que 55% des festivals en 2012 alors que tous les autres types de financement concernent la quasi-intégralité des festivals.

- Pour les festivals de Bretagne, la part de financements publics dépasse de 6 points celle des festivals du panel national (24%).

Ce sont les collectivités territoriales qui expliquent la différence avec les résultats de l'échantillon national : on observe un poids légèrement plus important des financements de la Région mais surtout des communes et de leurs regroupements. Le poids des départements est comparable.

▲ 2 LECTURES DES CHARGES EN 2012¹



- ↳ Selon la grille du CNV, les festivals du Collectif consacrent en moyenne:
- 44% de leurs charges à la technique, logistique, sécurité
 - 24% à l'artistique
 - 17% aux frais de structure
 - 8% à la communication
 - 2% aux activités annexes en lien avec le festival (pédagogiques, annuelles)
 - 5% aux autres dépenses (principalement, taxes, assurance, charges financières et exceptionnelles)

↳ Voir aussi une autre lecture de la répartition des charges page 19.

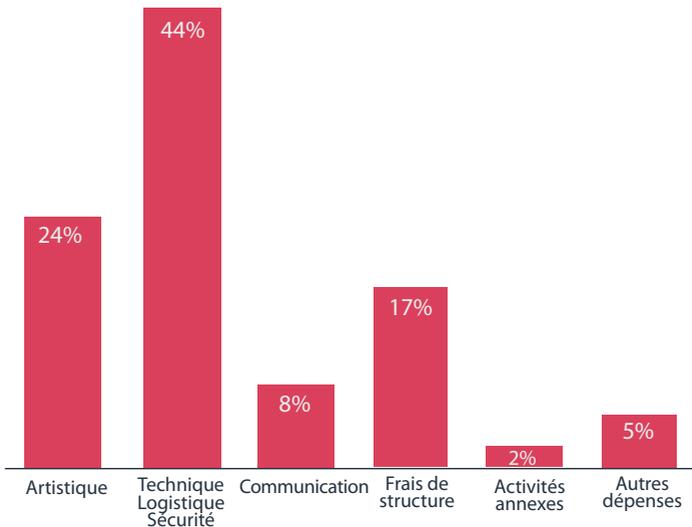
¹ Selon le grille budgétaire du CNV, en annexe p.28-29



Budget total moyen et médian

Les 20 festivals du Collectif représentent un budget total cumulé de 18 millions d'euros

Le budget total moyen (total des charges) des 20 festivals du Collectif atteint 900 000 € pour une médiane à 475 000 €.



Repartition des principaux postes de charges - Moyenne 2012

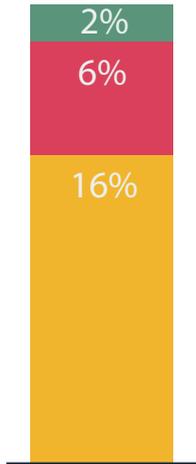
Ce qui caractérise les festivals du Collectif de l'échantillon national ce sont :

- des charges techniques, logistiques et de sécurité conséquentes (+ 4 points par rapport au national),
- des frais de structure importants (+ 4 points),
- des charges artistiques à 24% (- 6 points).

Le poids des charges de communication, des activités annexes et des autres dépenses est comparables.

► Un budget artistique faible pour une offre artistique importante

24%



- Salaires des artistes et contrats de cession
- Hébergement, transport, restauration
- Autre

Répartition des charges artistiques
Moyenne 2012

- Le poste artistique (24%) est en majorité composé :
 - des salaires des artistes et des contrats de cession pour 16% du total des charges,
 - des frais de transport et d'hébergement/restauration pour 6%,
 - et pour seulement 2% des autres charges artistiques.

- Le poids des salaires des artistes et contrats de cession est en moyenne plus faible pour les membres du Collectif que pour l'échantillon national, alors que les frais d'hébergement, transport et restauration sont deux fois plus élevés.



Montant moyen des budgets artistiques par festival



Nombre moyen d'entités artistiques

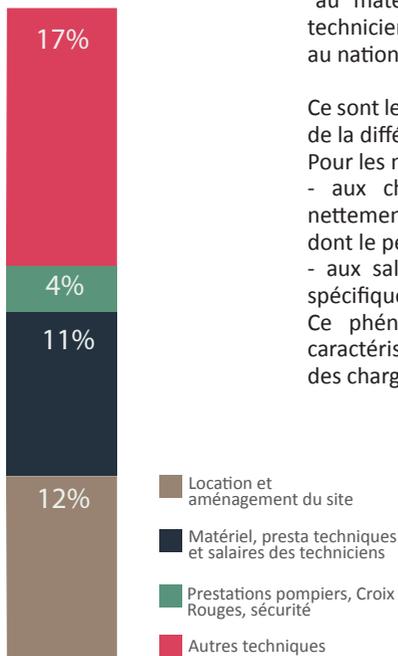


Montant moyen par entité artistique

- Le budget des contrats de cession et salaires des artistes par festival est en moyenne plus faible pour les membres du Collectif (147 000 €) que pour l'ensemble des festivals en France (253 000 €) avec :
 - un nombre d'artistes/groupes supérieur (47 contre 41),
 - et un montant moyen par entité artistique nettement inférieur (3 135€ contre 6 317€).

► Des dépenses technique, logistique et de sécurité importantes

44%



↳ Les dépenses liées à la location et à l'aménagement du site, au matériel, aux prestations techniques, aux salaires des techniciens et à la sécurité sont comparables en Bretagne et au national.

Ce sont les autres charges techniques qui expliquent la majorité de la différence avec le panel national.

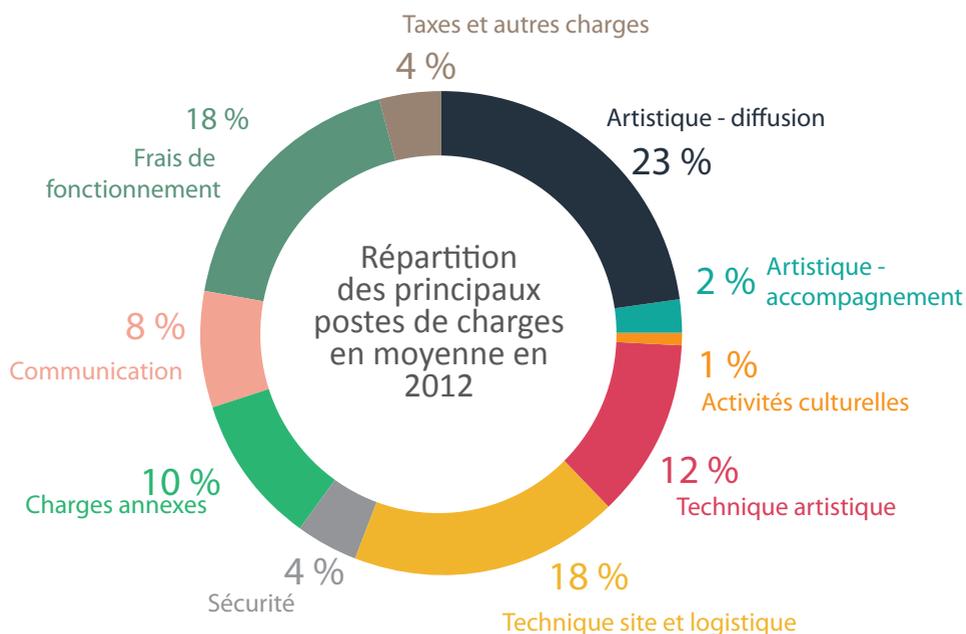
Pour les membres du Collectif, cela est notamment dû :

- aux charges liées à l'aménagement des buvettes très nettement supérieures (10% des charges totales contre 6%), dont le pendant est aussi visible dans les recettes des buvettes.
- aux salaires des contrats à durée déterminée autres que spécifiques aux techniciens.

Ce phénomène est vraisemblablement à rapprocher des caractéristiques des grands festivals de plein air (4% du total des charges contre 2,5%).

Répartition des charges techniques,
logistiques et de sécurité
Moyenne 2012

► Autre lecture des charges en 2012 : le projet artistique et culturel plus visible¹



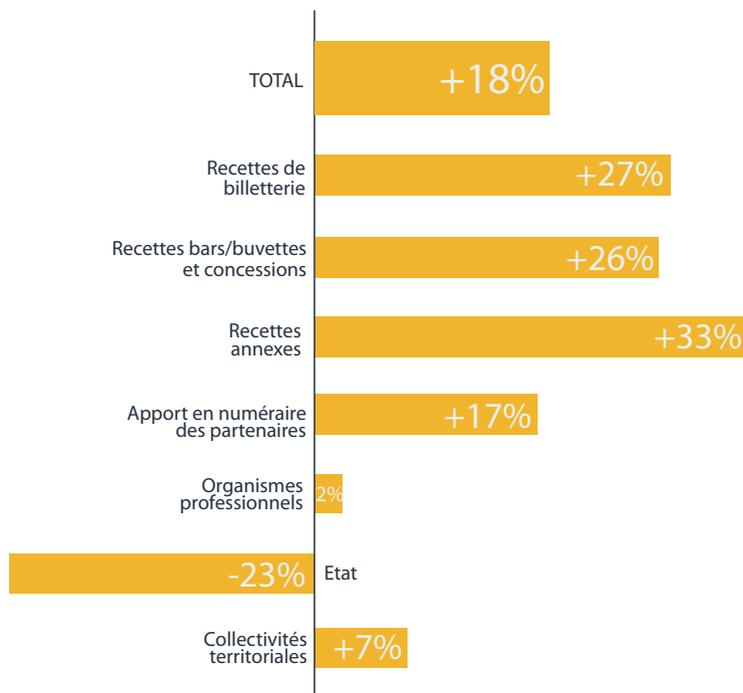
- 📌 Selon le découpage de la grille budgétaire retenu par le Collectif :
- la mise en œuvre du projet artistique et culturel correspond à 38% des dépenses en moyenne, comprenant la diffusion, l'accompagnement, les dépenses technico-artistiques nécessaires à la diffusion et l'action culturelle,
 - les charges d'ordre technique s'élèvent à 22%, réparties entre la logistique de l'événement et la sécurité.
- En complément de la lecture offerte par la grille budgétaire du CNV, ce découpage permet de mieux rendre compte de la dimension artistique et culturelle des projets des festivals du Collectif.

¹ Selon la grille budgétaire du Collectif, en annexe p.30-31

PRINCIPALES EVOLUTIONS 2009-2012¹

▲ LES EVOLUTIONS DES PRODUITS : UNE CROISSANCE DE 18%

Entre 2009 et 2012, le total des produits² a augmenté de 18%, soit 4 points de moins que les charges.



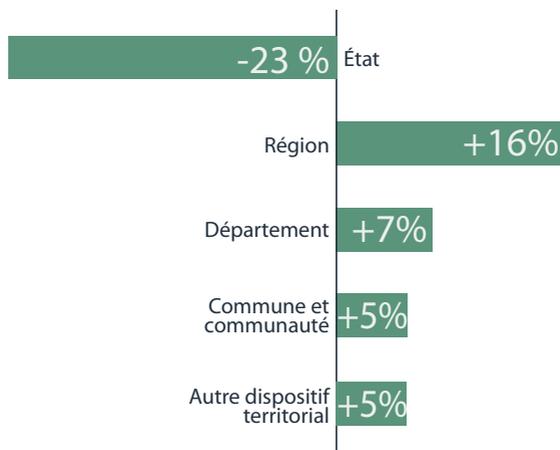
Evolution moyennes des postes de produits 2009-2012

📌 La croissance des festivals a été portée par le développement de leurs recettes propres (+27%). Les aides des collectivités territoriales ont augmenté de 7% quand celles des organismes professionnels restaient stables (+2%) et celles de l'Etat se réduisaient d'un quart.

¹ Pour les évolutions, l'échantillon retenu permet de comparer les 17 festivals communs aux années 2009 à 2012, en dehors des deux festivals qui ont une périodicité biennale - Buguelès et Temps Fête- et de Bonus, apparu en 2011.

² Rappelons que la grille utilisée présente une approche budgétaire du projet festival qui n'intègre pas toutes les charges et tous les produits des structures portant les festivals (notamment pas les activités à l'année qui ne sont pas directement liées au festival).

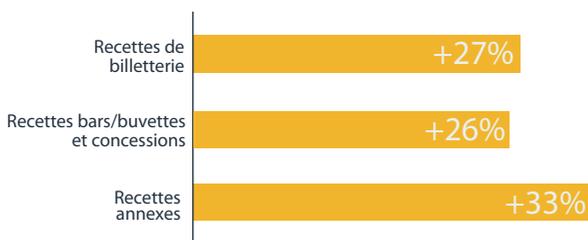
► Des collectivités publiques en recul de 4%



Evolutions moyennes des aides des collectivités 2009-2012

- Alors que les aides de l'Etat, très faibles en part, ont baissé fortement pour les membres du Collectif, l'évolution des aides des collectivités publiques a, au total, été comparable à la tendance nationale. Dans le détail, le bilan est un peu plus contrasté :
- la Région Bretagne a accru le montant moyen de 16%, lorsque les régions en général ne croissaient que de 7% pour le panel national,
 - les aides des départements sont restées stables en moyenne pour les membres du Collectif quand elles baissaient en moyenne au niveau national,
 - le soutien des communes et de leurs groupements s'est accru un peu moins fortement pour le Collectif, mais leur soutien en part du budget total reste plus élevé.

► Des recettes propres en hausse de 27%



Evolutions moyennes des recettes propres 2009-2012

- La croissance des festivals a été portée par le développement de leurs recettes propres (+27%) dont :
- les recettes annexes qui ont augmenté le plus fortement (+33%), parmi lesquelles les recettes de commercialisation,
 - la billetterie (+27%), liée à l'augmentation de la fréquentation moyenne payante (+ 8%) et du prix moyen d'entrée payante (+17%),
 - les recettes de bars/buvettes et concessions (+26%).

► Des partenaires privés qui évoluent lentement

Apport en numéraire
des partenaires

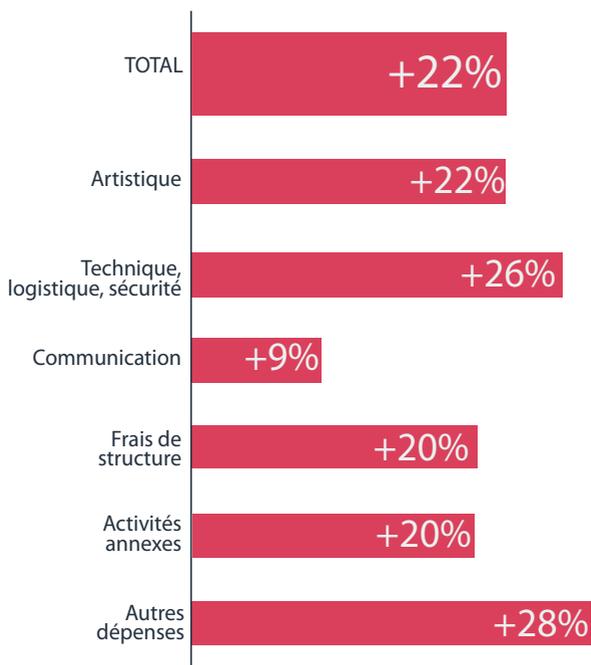
+17%

↳ Les apports en numéraire des partenaires ont progressé beaucoup moins fortement qu'au national (17% contre 44%).

▲ LES EVOLUTIONS DES CHARGES : UNE HAUSSE DE 22%

Les festivals du Collectif ont connu une hausse moyenne de leurs charges de 22%, soit un taux de croissance annuel moyen de 7%.

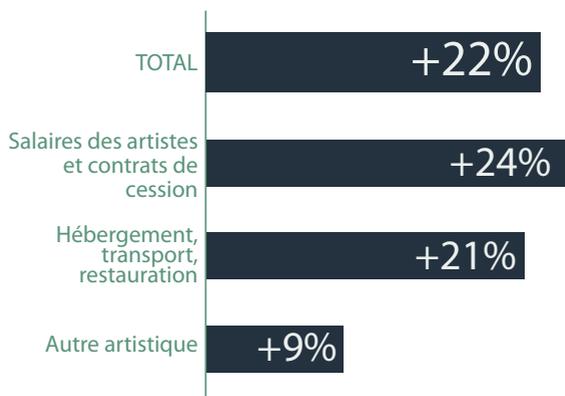
Cette croissance est comparable à celle observée pour le total du panel national.



Evolutions moyennes des postes de charges 2009-2012

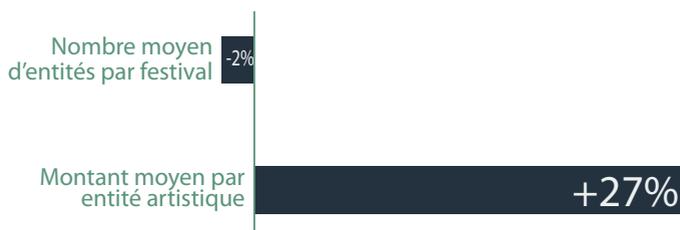
↳ L'une des évolutions les plus importantes est celle des dépenses liées au poste technique, logistique, sécurité, qui augmentent de 26% sur la période et gagnent, en part du budget total, 2 points. Elle est moins marquée que celle de l'ensemble du panel national (+36%).

► Le poste artistique en hausse de 22%



Evolutions moyennes 2009-2012 du poste Artistique

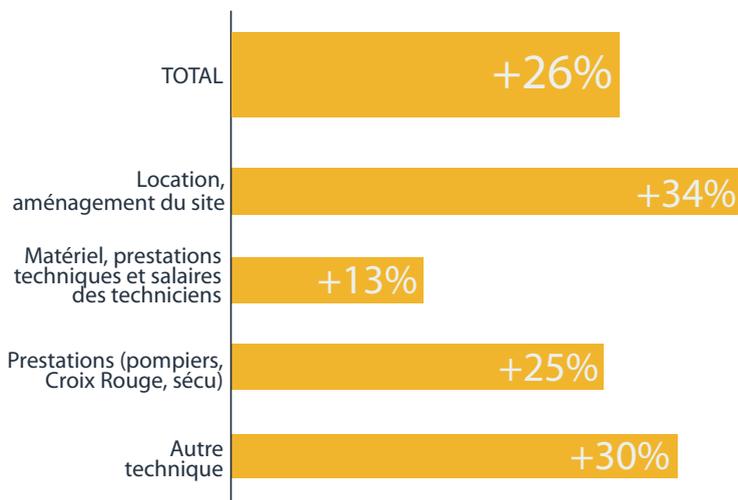
- La croissance du poste artistique est nettement supérieure à celle du panel national (22% panel contre 14%) Elle est constatée tant sur les salaires et contrats de cession que sur les frais d'hébergement, transport et restauration. Toutefois ce poste reste inférieur en part du total des charges pour les festivals du Collectif au regard de l'échantillon total.



Evolutions moyennes 2009-2012 du poste Artistique

- La hausse du montant moyen du poste salaires des artistes et contrats de cession (+24%) s'explique exclusivement par la hausse du montant moyen par entité artistique (+27%), le nombre moyen d'entités programmées se réduisant même faiblement (-2%).

► Le poste technique, logistique, sécurité en hausse de 26%



Détail des évolutions 2009-2012 du poste technique, logistique, sécurité

- ↳ Ce sont les coûts de location et d'aménagement de site qui ont progressé le plus fortement (+34%) en lien avec les caractéristiques évoquées plus haut des festivals bretons (plus de sites à aménager).

► Le poste autres dépenses en hausse de 28%



- ↳ Concernant le poste autres dépenses (5% du total des charges en 2012), la croissance a été tirée vers le haut par les charges liées au paiement des taxes (Sacem, taxe sur les spectacles de variétés...) et assurances. Elle est certainement liée à la croissance plus forte des recettes propres sur la période.

Au regard de la spécificité qui les rassemble au Collectif, les festivals ont cherché à observer les impacts financiers de leur démarche de développement durable.

Pour cela, ils ont fait ressortir les coûts et recettes directs liés à leurs actions et démarches de leur bilan 2012.

Ce repérage s'est appuyé sur une liste de critères et sur les comptabilités analytiques lorsque cela était possible.

L'exercice ne portait pas encore ici sur la mesure des coûts marginaux (écarts par rapport à une pratique antérieure moins responsable), ni sur les évolutions dans le temps.

La mise en commun des résultats pour 8 festivals nous amène à tirer les premiers enseignements suivants :

- le périmètre et les actions concernées restent difficiles à cerner, étant donné que ces démarches sont transversales et intégrées,
- le travail d'identification est intéressant à titre individuel,
- globalement, les dépenses ciblées ne sont pas compensées par les recettes,
- les seuls indicateurs financiers ne sont pas suffisants pour évaluer l'impact des démarches et actions, voire non pertinents dans certains cas.

Plutôt qu'une analyse financière globale des démarches, il semble plus intéressant de pointer les charges et recettes par action, et de procéder à une analyse budgétaire par domaine (transports, restauration, déchets, accessibilité...). Ceci permettrait d'approfondir les retours d'expériences de festival afin de transmettre ces informations budgétaires à d'autres organisateurs.

Enfin, l'évaluation des démarches de développement durable ne pouvant être pensée que dans une approche globale, les indicateurs sociaux et sociétaux, complémentaires aux indicateurs financiers, sont à rapprocher et à privilégier (impact environnemental, sociaux pour les actions culturelles...). Le travail en cours sur l'évaluation de l'utilité sociale¹ mené par 8 festivals du Collectif constitue une nouvelle approche à relier à cette étude socio-économique.

1 www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/2013/03/evaluation-de-lutilite-sociale-des-festivals

CONCLUSION

Les festivals du Collectif sont en développement croissant, avec des produits qui évoluent néanmoins plus faiblement que les charges.

Cet effet ciseau qui marque les tendances budgétaires du secteur est comparable à l'échelle nationale et européenne¹.

Cependant quelques particularités se dégagent pour les festivals du Collectif :

- Les équipes des festivals se structurent.
- Les budgets artistiques tendent à augmenter du fait des montants plus élevés des contrats de cession et salaires des artistes.
- Les charges techniques sont plus importantes car liées à des sites peu prédisposés à l'accueil des manifestations et qui doivent être aménagés.
- L'auto-financement des festivals du Collectif est légèrement plus faible qu'au national. Il se caractérise par :
 - un prix moyen du billet d'entrée inférieur, témoignant de politiques tarifaires plus accessibles,
 - des partenariats privés modestes,
 - mais des recettes bars, buvettes et restauration plus élevées.
- La Région Bretagne, les départements, les communes et leurs regroupements ont parallèlement soutenu les festivals alors que l'Etat s'est désengagé sur la période 2009-2012.

A ce stade, l'étude ne nous permet pas de conclure sur les similitudes ou différences :

- par esthétique artistique : le poids des festivals de musiques traditionnelles influence-t-il la moyenne plus faible des budgets artistiques par exemple?
- par classe de budget : la répartition et les évolutions sont-elles de même ordre et de même nature suivant les moyens budgétaires des festivals?
- ...

Le Collectif envisage de poursuivre annuellement la collecte des données et de reconduire cette étude de manière régulière.

Le groupe de travail schémas économiques, qui a réuni les festivals autour du suivi de cette étude, s'attachera à poursuivre ses réflexions sur la diversification des sources de financements dès la rentrée 2014.

1 www.festudy.com

▲ ÉTUDE

MORIN, Séverine, VERCAUTEREN, Mary, SADAOU, Patricia. (Janvier 2014). Les festivals de musiques actuelles en France - Evolutions 2008-2012 d'une constellation de la diversité. *CNV Info*, n°34, p. 7-21. Disponible sur : www.cnv.fr/sites/cnv.fr/files/documents/PDF/Ressource/lettres_info/dossiers/Synth%C3%A8se_indics_festivals_2.pdf

▲ OUVRAGE

NEGRIER, Emmanuel, GUERIN, Michel, BONET, Luis. (2013). *Festivals de Musique[s], un monde en mutation*. Paris : Michel de Maule

▲ REVUE DE PRESSE

DANIEL, Didier. (2013). Bretagne : des festivals en équilibre précaire. *Le Télégramme* [en ligne], 8 septembre 2013. Disponible sur : www.letelegramme.fr/ig/generales/france-monde/france/festivals-des-couts-qui-explosent-08-09-2013-2226219.php

LOSSON, Christian, FANEN, Sophian. Le blues des festivals rock. *Next Musique* [en ligne], 3 juillet 2013. Disponible sur : http://next.liberation.fr/musique/2013/07/03/le-blues-des-festivals-rock_915748

Les festivals bretons attireraient-ils un peu moins ? Diffusé le 2 juillet 2013, France Bleu. Disponible sur : <http://www.francebleu.fr/infos/les-festivals-bretons-attireraient-ils-un-peu-moins-695890>

► La grille du CNV

CHARGES

ARTISTIQUE

- Salaires des artistes (brut + CSP)
- Salaires des techniciens des artistes (brut + CSP)
- Achat de spectacles (contrats de cession)
- Hébergement, transport, défraiements ...
- Coûts administratifs (visas, ...)
- Droits d'Auteurs (liés aux créations)
- Divers : fret... (à préciser)
- Autres (à préciser)

TECHNIQUE, LOGISTIQUE, SÉCURITÉ

- Backline
- Location son et lumière
- Prestations Technique
- Salaires des techniciens (brut+CSP)
- Location du(es) site(s)/salle(s)
- Aménagement et entretien du site (barrières, signalétique, matériel...)
- Autres personnels régime général site (accueil, chauffeurs, ...)
- Prestations sécurisation (Pompiers, Croix-rouge, sécurité, catering ...)
- Transport, hébergement, défraiement des personnels
- Achats Catering
- Achat de marchandises Bars & buvettes
- Achat / Fabrication de produits dérivés
- Frais de commercialisation de billetterie
- Autre (à préciser)

COMMUNICATION

- Création & réalisation des supports de com (programmes, affiches ...)
- Diffusion (achat d'espace, affichage)
- Site internet (création, hébergement, suivi, ...)
- Prestations ou engagements liés à la communication (attaché de presse, agence de com...)
- Frais divers (mailings, tél., conférences de presse ...)
- Accueil presse et professionnels (bar, personnel ...)
- Transports, hébergements, défraiements ...
- Autre (à préciser)

FRAIS DE STRUCTURE

- Salaires bruts du personnel permanent & assimilé (brut+CSP)
- Prestations de programmation
- Honoraires de fonctionnement (comptabilité, contentieux, huissier...)
- Fonctionnement (loyers, fournitures, missions, P&T ...)
- Dotations aux amortissements
- Autre (à préciser)

ACTIVITÉS ANNEXES

- Activités à l'année liées au festival (tournées, résidences,...)
- Actions culturelles et pédagogiques liées au festival (Master classes, ateliers ...)
- Autre (à préciser)

AUTRES DÉPENSES

- Taxe sur les Spectacles de Variétés
- SACD
- Sacem
- Assurances

Charges financières
Charges exceptionnelles
Charges de coproduction (reversement de billetterie, ...)
Autre (à préciser)

PRODUITS

RECETTES DE BILLETTERIE

Billetterie
Vente d'accréditations (forfaits) public
Vente d'accréditations (forfaits) professionnels

RECETTES ANNEXES

Cessions de spectacles
Produits dérivés, merchandising
Recettes de commercialisation des stands / espaces
Autres recettes directes (droits de retransmission ...)
Autres recettes annexes (à préciser)

RECETTES DES BUVETTES ET RESTAURATION

APPORTS EN NUMÉRIQUES DES PARTENAIRES

Partenariats & sponsoring
Mécénat
Autre

SUBVENTIONS & AIDES

1 - CNV

Aide de la commission festival du CNV
Autre (Droit de tirage, aide exceptionnelle...)

2 - Subventions & aides Organismes Pro.

FCM
ADAMI
SACEM
SPEDIDAM
ONDA
Autre (à préciser)

3 - Subventions & aides publiques

Europe
Etat
Ministère de la Culture, DRAC
CNASEA
Autres ministères
Autres dispositifs nationaux (FASILD, FNADT...)
Autres (préciser)
Collectivités territoriales
Région
Département
Communauté de communes et d'agglomérations
Ville
Autres dispositifs locaux ou départementaux
Autre (à préciser)

► La grille du Collectif

CHARGES

ARTISTIQUE - ACTIVITÉS DIFFUSION

- Salaires des artistes (brut + CSP)
- Salaires des techniciens des artistes (brut + CSP)
- Achat de spectacles (contrats de cession)
- Hébergement, transport, défraiements ...
- Coûts administratifs (visas, ...)
- Prestations de programmation
- Divers (fret...) à préciser
- Autres (à préciser)

ARTISTIQUE - ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- Activités à l'année liées au festival (tournées, résidences,...)
- Salaires des artistes (brut + CSP)
- Salaires des techniciens des artistes (brut + CSP)
- Achat de spectacles (contrats de cession)
- Hébergement, transport, défraiements ...
- Droits d'Auteurs (liés aux créations)
- Charges de coproduction (versement de billetterie, ...)
- Activités culturelles
- Actions culturelles et pédagogiques liées au festival (Master classes, ateliers ...)
- Autre (à préciser)

TECHNIQUE ARTISTIQUE

- Backline
- Prestations Technique
- Salaires des techniciens (brut+CSP)

TECHNIQUE SITES ET LOGISTIQUE

- Location du(es) site(s)/salle(s)
- Aménagement et entretien du site (barrières, signalétique, matériel...)
- Autres personnels régime général site (accueil, chauffeurs, ...)
- Transport, hébergement, défraiement des personnels

SÉCURITÉ

- Prestations sécurisation (Pompiers, Croix-rouge, sécurité, catering ...)

CHARGES ANNEXES

- Achats Catering
- Achat de marchandises Bars & buvettes
- Achat / Fabrication de produits dérivés
- Frais de commercialisation de billetterie
- Autre (à préciser)

COMMUNICATION

- Création & réalisation des supports de com (programmes, affiches ...)
- Diffusion (achat d'espace, affichage)
- Site internet (création, hébergement, suivi, ...)
- Prestations ou engagements liés à la communication (attaché de presse, , agence de com...)
- Frais divers (mailings, tél., conférences de presse ...)
- Accueil presse et professionnels (bar, personnel ...)
- Transports, hébergements, défraiements ...
- Autre (à préciser)

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

- Part des Salaires bruts du personnel permanent & assimilé (brut+CSP)
- Assurances
- Honoraires de fonctionnement (comptabilité, contentieux, huissier...)

Fonctionnement (loyers, fournitures, missions, P&T ...)
Dotations aux amortissements
Autre (à préciser)

TAXES ET AUTRES CHARGES

Taxe sur les Spectacles de Variétés
SACD
Sacem
Charges financières
Charges exceptionnelles
Autre (à préciser)

PRODUITS

RECETTES DE BILLETTERIE

Billetterie
Vente d'accréditations (forfaits) public
Vente d'accréditations (forfaits) professionnels

RECETTES ANNEXES

Cessions de spectacles
Produits dérivés, merchandising
Recettes de commercialisation des stands / espaces
Autres recettes directes (droits de retransmission ...)
Autres recettes annexes

RECETTES DES BUVETTES ET RESTAURATION

APPORTS EN NUMÉRIQUES DES PARTENAIRES

Partenariats & sponsoring
Mécénat
Autre

APPORTS ORGANISMES PROFESSIONNELS

1 - CNV

Aide de la commission festival
Autre (Droit de tirage, aide exceptionnelle...)

2 - Aides Organismes Pro.

FCM
ADAMI
SACEM
SPEDIDAM
ONDA
Autre

SUBVENTIONS & AIDES PUBLIQUES

Europe
Etat
Ministère de la Culture, DRAC
CNASEA
Autres ministères
Autres dispositifs nationaux (FASILD, FNADT...)
Autres (préciser)
Collectivités territoriales
Région
Département
Communauté de communes et d'agglomérations
Ville
Autres dispositifs locaux ou départementaux
Autre

Le Collectif Fedds Bretagne
4 Bis Cours des Alliés - 35000 RENNES
02 99 31 70 87 - contact@lecollectifdesfestivals.org
www.lecollectifdesfestivals.org